

Avis de constitution

SOCIETE « AGROFOREST DEVELOPPEMENT CI » en abrégé « AFDCI »

Siège GUIBEROUA QUARTIER TP, Lot 000, Ilot 000

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROFOREST DEVELOPPEMENT
CI » en abrégé « AFDCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
? Production, commercialisation et distribution
de plants forestiers, fruitiers, agroforestiers et
ornementaux
? Travaux de reboisement et aménagements
forestier
? Formation et conseil en agroforesterie
? Vente d'intrants et matériels agricoles

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social GUIBEROUA QUARTIER TP, Lot 000, Ilot 000

Dirigeant(s) M DAIX AGUIE VINCENT DE PAUL (GÉRANT)

RCCM: n° CI-GAG-01-2026-B13-00003 du 06/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

